Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

POSITIONNEMENT DU PROPANE
VS
L'EXTENSION DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

DANS LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET D'INVESTISSEMENT VISANT L'EXTENSION DU RÉSEAU DANS LA RÉGION D'ASBESTOS
(DOSSIER R-3958-2015)

Document soumis par
M. Michel Deslauriers
Directeur Général de l'Association Québécoise du Propane
représentant 120 membres dont 61 propaniers

Coordonnées :
@ : dg@propanequebec.com
Tel : 450-776-2177

Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

POSITIONNEMENT DU PROPANE VS L'EXTENSION DU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Table des matières

Préambule 3

Présentation de l'Association Québécoise du Propane 4

Encadrement législatif et réglementaire de l'industrie du propane 5

Nature et caractéristiques du propane 5

Mise en situation 7

Élimination de l'intervention gouvernementale directe 8
- Description 8

Avantages 8

Inconvénients 8

Impacts négatifs pour l'industrie du propane 10

Exemple de cas récents (causes à effets) 10
- Extension de réseau dans la région de Bellechasse 10
- Extension de réseau dans la région d'Asbestos 11
- Extension de réseau dans la région Chaudière-Appalaches 11

Conclusion 12

Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

PRÉAMBULE

Cela fait plus de 20 ans que l'Association Québécoise du Propane (AQP) manifeste son opposition aux subventions déloyales que nos gouvernements accordent à Gaz Métropolitain pour l'extension de leurs réseaux de gaz naturel. Depuis quelques temps tant au niveau fédéral que provincial, les millions en subventions, pour extensionner le réseau de Gaz Métropolitain, ont repris et ont été accordés pour encore créer une situation des plus inéquitable et inquiétante pour l'industrie du propane.

À long terme, les propaniers peuvent difficilement soutenir cette concurrence injuste. Nos gouvernements n'ont pas évalué les retombées négatives pour les propaniers découlant de l'expansion du réseau de gaz naturel.

Le déplacement des propaniers vers une position de moins en moins lucrative risque d'avoir des effets pour les régions éloignées qui ne sont pas, dans un avenir rapproché, intéressantes pour le gaz naturel.

N'oublions pas que ce sont les propaniers qui ont développé les marchés actuellement convoités par Gaz Métro.

Comme nous le démontrons dans ce document, la provenance du propane au Québec nous vient à 85% du gaz naturel. D'autre part, nous indiquons que le propane et le gaz naturel, au point de vue émissions de CO_2 entre différents types de chauffage, sont équivalents dans leurs émissions pour des appareils de même modèle pour utilisations commerciales et industrielles et résidentiels comme illustrés dans le tableau plus bas.

Nous constatons dans les demandes de subventions de Gaz Métro que l'entreprise s'appuie sur des critères d'émissions de CO_2 pour remplacer une énergie aussi verte que le gaz naturel et ce positionnement vient biaiser la situation du propane dans le bilan énergétique du Québec.

Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PROPANE

L'Association québécoise du propane regroupe la presque totalité (98 %) des intervenants de l'industrie engagés dans la production, le transport et la distribution du propane, ainsi que la fabrication, la vente, l'installation et l'entretien d'appareils et d'équipements fonctionnant au propane dans les secteurs agricole, industriel, commercial et résidentiel, partout sur le territoire du Québec.

Se définissant comme partenaire d'une industrie énergétique au service de la collectivité, la mission de l'AQP consiste à promouvoir le développement de cette forme d'énergie en assistant ses membres en ce qui concerne l'amélioration des législations, réglementations, ordonnances, codes et normes, en étroite collaboration avec les instances gouvernementales et autres organismes, particulièrement la Régie du bâtiment du Québec et Emploi-Québec.

L'AQP informe et instrumente les membres de l'industrie en ce qui a trait aux pratiques et aux méthodes de transport, d'entreposage et de distribution du propane, à l'installation et l'entretien d'appareils et d'équipements à l'aide de programmes de formation et de perfectionnement et de programmes de qualité, dont les objectifs visent la livraison de produits et de services aux consommateurs en conformité avec les lois, règlements et normes en vigueur. Le code d'éthique adopté par ses adhérents confirme l'engagement de l'industrie à cet égard.

L'information du public constitue enfin un volet important de la mission de l'AQP. Son implication dans la diffusion d'informations sur les nombreuses applications du propane, ses avantages et les méthodes d'utilisation sécuritaire du produit dans divers contextes passe par le maintien d'un site Web constamment mis à jour, des campagnes publicitaires périodiques, l'émission de communiqués et la distribution de brochures et de dépliants sans oublier les réseaux sociaux et cela en partenariat avec les organismes publics et d'autres associations voués à la promotion de la sécurité et la protection de l'environnement.

AQP
Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

ENCADREMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'INDUSTRIE DU PROPANE

Le Code d'installation du gaz naturel et propane CSA-B149.1 règlemente l'installation des appareils et équipements. L'édition 2015 est actuellement en vigueur.

Fin 2015, l'industrie québécoise du propane enregistre un chiffre d'affaires de plus de 650 millions de dollars en ce qui concerne uniquement les activités des membres de l'AQP, procure pas moins de 3 000 emplois directs et plus de 6 000 indirects et génère des revenus de 55 millions de dollars pour le Gouvernement du Québec (taxes, impôts et parafiscalité).

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DU PROPANE

Le propane est un hydrocarbure dont la molécule contient trois atomes de carbone et huit atomes d'hydrogène (C3H8).Le propane est un combustible et un carburant peu polluant. Il ne contient pas d'additifs chimiques et très peu de composés sulfureux, incluant le traceur qui est présent dans une infime proportion. Il est aussi exempt d'agents cancérigènes tels que le benzène de l'essence. Les taux d'émissions de différentes sources énergétiques démontrent bien les qualités environnementales du propane utilisé comme combustible. Les émissions du carburant propane sont aussi très faibles par rapport à l'essence conventionnelle. Selon certaines observations dans les véhicules alimentés au propane, on trouve moins de calaminage. De nombreux gestionnaires de parcs de véhicules signalent une diminution des coûts d'entretien des véhicules au propane qui ont une durée de vie plus longue.

Enfin, le propane n'est pas toxique en cas de déversement accidentel.

Le propane est un combustible qui brûle proprement et qui émet moins de particules et de fumée que le mazout. Son efficacité énergétique est comparable à celle du gaz naturel et son contenu énergétique est supérieur.

Voici un tableau comparatif d'émission de CO_2 entre différents types de chauffage central. Il est à remarquer que le propane et le gaz naturel sont équivalents dans leurs émissions alors qu'en comparaison, le mazout émet presque 40% de plus de kg de CO_2 par an.

AQP
Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL				
Type de chauffage central	**Utilisation d'énergie (Btu par système de chauffage par an)**[1]	**Équivalent Kg CO_2 par système de chauffage par an**		
		Raffinage, transport... (upstream)	**Utilisation finale (end-use)**	**Total**
Propane	46.7	566	2490	3050 kg
Gaz naturel	46.7	536	2490	3020 Kg
Mazout	53.1	965	3910	4870 Kg

Source : «Propane reduces greenhouse gaz emissions : a comparative analysis (2009)»
Préparé par Energetics inc. - Sponsorisé par Propane Education & Research council (USA)

[1] Basé sur un chauffage central émettant 38 millions Btu de chaleur utile, typique d'un chauffage dans une zone de climat hivernal comme la région Mid-Atlantic

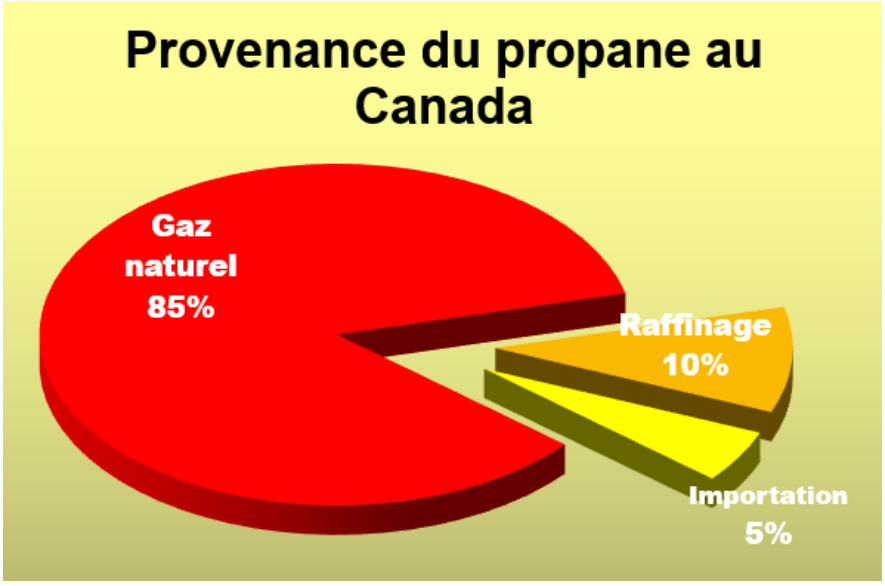

Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

MISE EN SITUATION[1]

Depuis 1999, l'Association québécoise du propane (l'AQP) a observé avec inquiétude l'érosion des parts de marché dans la distribution du propane dans de nombreuses régions de la province, au profit du gaz naturel. Elle soutient que la cause principale de cette érosion est le développement accéléré de segments du réseau de Gaz Métropolitain.

Le prolongement du réseau de distribution pour desservir en gaz naturel des clients dont certains s'approvisionnaient traditionnellement au propane pour combler leurs besoins avait été facilité par des **subventions gouvernementales**. L'aide gouvernementale était requise parce que les investissements nécessaires ne pouvaient être rentables selon les critères économiques habituels imposés au distributeur de gaz naturel par la Régie de l'Énergie.

Des représentations furent faites auprès de différents intervenants économiques et instances gouvernementales par certains distributeurs de propane affectés par la progression du gaz naturel. Afin de donner plus de poids à ces actions individuelles et de défendre la place du propane dans le bilan énergétique québécois, les représentants de l'AQP ont présenté, en 2002[2] leurs doléances sur l'impact des subventions du gouvernement québécois en faveur du développement du réseau du gaz naturel et aux difficultés de résister à sa concurrence.

Par la même occasion, ils suggéraient aux autorités gouvernementales de former un groupe de travail pour examiner les enjeux qui confrontent l'industrie afin de trouver des pistes de solution pour maintenir la position concurrentielle du propane dans le bilan énergétique du Québec.

Il est apparu que l'industrie du propane était méconnue et que des données plus précises étaient souhaitables pour la faire connaître et défendre ses intérêts économiques et stratégiques. Pour combler cette lacune, et à la demande des instances gouvernementales, l'AQP confiait à la firme de consultants Marcon-DDM le mandat de réaliser une étude[2] pour établir le profil général de l'industrie du propane au Québec.

[1] Rapport du groupe de travail sur le propane présenté à M. Sam Hamad (Novembre 2004)
[2] Étude de la filière économique au propane au Québec (rapport Marcon DMM – 27 novembre 2002)

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

L'étude de la filière économique du propane au Québec ou Rapport Marcon a été présentée au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP), le 3 décembre 2002.

Nous sommes en 2016 et la situation dénoncée par nos groupes de travail est redevenue ce qu'elle était.

ÉLIMINATION DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE DIRECTE

DESCRIPTION

Les subventions qui ont été accordées pour accélérer le prolongement de segments du réseau Gaz Métro sont des exemples d'interventions directes du gouvernement dans le marché énergétique. Ce programme de subventions s'est inscrit dans le cadre de la Politique Énergétique du Québec dans le but de contribuer au développement économique des régions. **Par contre, la Politique requiert que l'équité entre les intervenants énergétiques soit favorisée.**

L'AQP demande que de telles subventions soient évitées. Si elles sont accordées à une industrie énergétique en particulier, le gouvernement devrait aussi, selon l'AQP, faire bénéficier les autres industries en concurrence avec celle-là des mêmes avantages, par exemple, des **subventions accordées par le biais d'un programme d'infrastructures**.

L'AQP désire aussi que lorsque le gouvernement subventionne des projets ou adopte des mesures d'aide directe, l'impact de ses actions sur les différents intervenants du domaine de l'énergie soit pris en compte au bénéfice du consommateur et du citoyen.

AVANTAGES

L'avantage d'une non-intervention directe du gouvernement est de permettre aux forces du marché de s'exercer librement.

INCONVÉNIENTS

L'absence d'intervention en faveur du gaz naturel pourrait empêcher certaines régions d'y avoir accès. Ainsi, le gouvernement ne répondrait pas aux attentes d'intervenants du développement économique régionaux qui, dans plusieurs cas, en font la demande.

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

Par contre, l'intervention gouvernementale peut être source d'iniquités et causer la fermeture de centres de distribution du propane, la disparition de sociétés commerciales et la diminution de services aux consommateurs. Le coût de l'énergie qui demeure disponible pourrait alors être plus cher pour les consommateurs dans une situation de moindre concurrence.

Par ailleurs, l'absence d'intervention gouvernementale en faveur du propane serait susceptible de retarder ou d'empêcher la mise en place de certains programmes ou l'adoption de mesures nécessaires à son développement. La viabilité de certains distributeurs et des services qu'ils rendent à la population, ainsi que leur qualité, pourrait être mise en péril. Des interventions ciblées pourraient donc être nécessaires et justifiées dans ce secteur comme dans d'autres secteurs énergétiques pour le bénéfice des consommateurs.

Afin de maintenir et défendre leur position dans le marché de l'énergie au Québec, les propaniers désirent répéter les propositions formulées au gouvernement dans le rapport Marcon[3] aux mesures à prendre, notamment:

- Subventions équivalentes à celles accordées au gaz naturel ou aux autres formes d'énergie, si des subventions s'avèrent nécessaires;
- Crédits à l'investissement;
- Programme de subventions directes aux consommateurs de propane;
- Allocation de fonds pour la recherche et le développement d'appareils et d'équipements de chauffage;
- Consécration de la place du propane dans le bilan énergétique et comme« énergie verte ».

Le maintien d'une formule de rencontres régulières entre le Ministère de l'Énergie et l'AQP permettrait de discuter et d'étudier les dossiers qui préoccupent l'industrie du propane et de s'informer mutuellement des enjeux et problématiques en cause.

[3] Étude de la filière économique au propane au Québec (rapport Marcon DMM – 27 novembre 2002)

AQP
Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

IMPACTS NÉGATIFS POUR L'INDUSTRIE DU PROPANE

En 2016, l'industrie du propane dépasserait le milliard en volume de ventes annuellement mais au contraire avec l'aide de subventions gouvernementales attribuées à Gaz Métro, c'est 40% en moins de volumes de vente que nous enregistrons et ce pourcentage s'accroit chaque fois que Gaz Métro étend son réseau aidé par l'argent public. Du côté du propane, cette situation occasionne :

- Des milliers de pertes d'emplois directs et indirects
- Énormes pertes de revenus pour l'industrie du propane
- Fermetures d'entreprises
- Entrave au libre marché
- Désintérêt pour l'industrie du propane dans le bilan énergétique du Québec

Avec l'avènement des réseaux de gaz naturel, nous estimons à **300 millions de litres** en moins pour l'industrie du propane. Ces pertes de volumes représentent **1200 emplois** (directs et indirects) perdus pour le Québec et plus particulièrement pour notre industrie.

Ce 300 millions de litres grandissant d'année en année équivaut à un manque à gagner très important pour l'industrie freinant ainsi son développement dans la recherche et développement et dans d'autres sphères d'activités comme par exemple l'auto-propane.

EXEMPLE DE CAS RÉCENTS (CAUSES À EFFETS)

EXTENSION DE RÉSEAU DANS LA RÉGION DE BELLECHASSE

Tout dernièrement, nos gouvernements ont accordé 35 millions dans la région de **Bellechasse** pour aider Gaz Métro dans le prolongement de leur réseau pour desservir quatre (4) municipalités au gaz naturel. On parle alors de Pintendre/Saint Romuald (Lévis), Saint-Henri, Saint-Anselme et Sainte-Claire.

- **Effets sur l'industrie du propane**
  Pertes de 92 clients
  Ventes de moins 5 millions de litres de propane
  25 emplois directs et indirects perdus

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

EXTENSION DE RÉSEAU DANS LA RÉGION D'ASBESTOS

Le projet consiste à desservir en gaz naturel le parc industriel de la ville d'Asbestos desservi présentement par le propane avec encore une fois des subventions gouvernementales de l'ordre de plus de 3 millions venant du gouvernement fédéral pour un projet évalué à un peu plus de 4 millions.

- **Effets sur l'industrie du propane**
  - Pertes de 28 clients
  - Ventes de moins 400 000 litres de propane
  - Perte de 3 emplois directs et indirects

EXTENSION DE RÉSEAU DANS LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le réseau reliant Vallée–Jonction et Thetford Mines a déjà fourni plus de 200 raccordements.

- **Effets sur l'industrie du propane**
  - Perte de 200 clients
  - Ventes de moins 9 millions de litres de propane
  - Perte de 50 emplois directs et indirects

AQP
Association québécoise du propane
Depuis 1959
Expertise et Sécurité

17, boul. Mountain, Bureau 17-1
Granby, Québec J2G 9M5
Téléphone: 450 776-2177
Télécopieur: 450 776-2174
association@propanequebec.com
www.propanequebec.com

CONCLUSION

En guise de solution, nous reprenons en partie quelques recommandations faites au gouvernement représenté par M. Sam Hamad, Ministre des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs en 2004[4] **pour appuyer notre opposition au projet d'extension de Gaz Métro dans la Région d'Asbestos.**

1. De maintenir la position actuelle du Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs qui **avait retiré le programme de subventions au prolongement du réseau gazier québécois** et ainsi assurer l'équité entre les différentes formes d'énergie et favoriser une saine concurrence entre les intervenants ;

2. De veiller à ce que les mesures gouvernementales **respectent l'équité entre les différents intervenants du domaine de l'énergie** et que leur impact soit pris en compte, particulièrement dans le cas de subventions accordées par le biais d'un programme d'infrastructures ;

3. De reconnaître, dans les publications gouvernementales et les apparitions publiques, l'importance qu'il attache au propane dans le bilan énergétique et de souligner son caractère essentiel pour certains usagers ;

4. De prévoir, dans les publications du gouvernement sur l'énergie au Québec des sections consacrées au propane ;

   D'appuyer les efforts de l'industrie en matière de recherche et développement de technologies de combustion performantes et d'efficacité énergétique ainsi que dans le transfert de technologies de pointe émanant d'autres pays qui pourraient avantager les consommateurs, par exemple la conversion de véhicules au propane.

[4] Rapport du groupe de travail sur le propane présenté à M. Sam Hamad (Novembre 2004)